

AVIS AUX OBLIGATAIRES

(Emprunt Obligataire visé le 16 octobre 2018)

Les porteurs d'obligations émises par la société ARADEI CAPITAL, société anonyme au capital de 811.273.800 dirhams, immatriculée au registre de commerce de Casablanca sous le numéro 57265, dont le siège social est sis à Casablanca, Route Secondaire 1029, Municipalité Sidi Maârouf (la « **Société** »), sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le Vendredi 3 janvier 2020 à 10 heures, à l'adresse suivante : Rond-point reliant l'avenue AC 60 et Route de Sidi Messaoud, Route de Bouskoura, 20 190 Casablanca, Maroc

En vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Présentation du rapport d'information établi par le Représentant de la Masse des obligataires ;
2. Approbation du rapport d'information ;
3. Pouvoirs en vue des formalités ;
4. Questions diverses.

PROJET DES TEXTES DE RÉSOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

Dans le cadre des obligations découlant de l'émission obligataire d'un montant global de six cent millions (600.000.000) de dirhams avec recours à l'appel public à l'épargne, objet de la note d'information visée par l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux le 16 octobre 2018 (l'« **Emprunt Obligataire** »), le Représentant de la Masse a présenté son rapport d'information portant sur (i) les opérations effectuées au nom de la masse obligataire, (ii) la situation de la garantie octroyée, et (iii) tout commentaire utile sur l'appréciation du niveau de garantie offert.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire des Obligataires, connaissance prise du contenu du rapport susvisé, l'approuve dans son intégralité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une expédition, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal pour accomplir les formalités prévues par la loi.

